

2019-5241
2020-02-28

L'homologation de ce produit a été révoquée le 31 mai 2023.
La fabrication et l'importation du produit sont dorénavant interdites. En vertu de l'alinéa 21(5)a) de la Loi sur les produits antiparasitaires, les stocks de produits existants au Canada peuvent encore être écoulés pour un temps limité selon le calendrier d'abandon graduel de la base de données Information sur les produits antiparasitaires (<https://pesticide-registry.canada.ca>).

ORTHO®
ANT B GON^{MC} MAX
MOUSSE FOURMICIDE

INSECTICIDE DE CONTACT ET RÉSIDUEL
SOUS PRESSION

DOMESTIQUE

Tue les fourmis à l'intérieur des bâtiments, ainsi qu'à
l'extérieur sur les fourmilières.

PRINCIPES ACTIFS : Pyréthrine
0,050 %
N-Octyl Bicycloheptène Dicarboximide 0,250 %
Perméthrine 0,200 %

NO. D'HOMOL. : 32129 LOI P.A.

100 g - 600 g

ATTENTION



EXPLOSIF

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

Scotts Canada Ltée
2000 Argentia Road
Plaza #2, Suite 300
Mississauga, Ontario
L5N 1V8
1-800-668-5669

MODE D'EMPLOI :

Mode d'emploi général : BIEN MÉLANGER AVANT L'EMPLOI. Enlever le capuchon protecteur et insérer le tube d'extension dans la buse de pulvérisation. Ce produit est conçu pour une application dans les fentes, fissures ou espaces étroits difficiles à atteindre. Recouvrir tous les aliments exposés qui sont destinés à la consommation humaine ou animale, ou les sortir de la zone à traiter. Recouvrir les surfaces, l'équipement et les accessoires servant à la transformation des aliments destinés à la consommation humaine ou animale, ou les laver à fond après le traitement. Pendant le traitement, recouvrir les aquariums et tenir les animaux de compagnie à l'écart pendant une heure. Dans la zone d'application, pour améliorer l'efficacité du produit, appliquer celui-ci directement sur les fourmis, dans la mesure du possible. Observer de bonnes pratiques sanitaires pour prévenir la réinfestation.

Comment appliquer le produit :

NE PAS appliquer sous forme de pulvérisation d'ambiance ni dans le cadre d'un traitement généralisé. Appliquer comme traitement des fissures et des crevasses seulement. L'application dans les fissures et les crevasses consiste en l'application directe du produit dans les petites ouvertures qui s'observent à la surface d'une structure comme les joints de dilatation, les points d'entrée des services publics et le long des plinthes et des moulures; ce type d'application ne comprend pas le traitement des surfaces exposées.

À l'intérieur des bâtiments :

Traiter soigneusement les surfaces dans les endroits difficiles d'accès à l'intérieur des bâtiments, y compris les fissures et les crevasses dans les murs, les planchers et les plafonds; le long des plinthes et derrière celles-ci; les murs et les planchers derrière et sous les électroménagers (p. ex. réfrigérateurs et cuisinières) et les meubles (p. ex. les tablettes, les tiroirs, les armoires et les unités de rangement); autour des éviers, des drains et des tuyaux. Le traitement peut être répété après 7 jours uniquement si l'infestation persiste ou réapparaît.

À l'extérieur sur les fourmilières :

Pour tuer les fourmis à l'extérieur, insérer délicatement le tube d'extension aussi loin que possible à l'intérieur des fissures et des crevasses dans les allées pour voitures, les patios, les trottoirs ou les pavés autobloquants où se cachent les fourmis. Appuyer sur la buse de manière à remplir la zone de mousse. Cesser de pulvériser le produit lorsque la mousse déborde de la crevasse ou de la fissure. Pour obtenir les meilleurs résultats, traiter toutes les fissures et les crevasses dans les zones où des fourmis sont observées. Le traitement peut être répété après 7 jours uniquement si l'infestation persiste ou réapparaît.

Restrictions : NE JAMAIS appliquer sur un plan d'eau. NE PAS contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable ou en eau d'irrigation ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des déchets. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. NE PAS contaminer les aliments destinés à la consommation humaine ou animale. NE PAS appliquer sur des surfaces susceptibles d'entrer en contact avec des aliments destinés à la consommation humaine ou animale. **NE PAS**

2019-5241
2020-02-28

appliquer si des personnes, des animaux de compagnie ou des animaux d'élevage sont présents sur les lieux. NE PAS permettre aux personnes, aux animaux de compagnie ou aux animaux d'élevage de pénétrer dans les sites traités avant que le produit pulvérisé n'ait séché. NE PAS laisser le brouillard de pulvérisation s'égoutter ni dériver vers des surfaces non ciblées. NE PAS appliquer sur des personnes, des animaux de compagnie, des animaux d'élevage ou des sources d'électricité. NE PAS appliquer sur les meubles, les matelas, le linge de maison, les jouets ou les vêtements. Utilisation à l'intérieur : NE PAS appliquer au-dessus de la tête ni dans les endroits confinés (p.ex. greniers, vides sanitaires, petites salles de rangement, placards, avant-toits, soffites). Utilisation à l'intérieur : Aérer les sites après le traitement en ouvrant les portes et les fenêtres ou encore en utilisant des ventilateurs au besoin pour faciliter la circulation de l'air. Utilisation à l'extérieur : NE PAS appliquer dans des zones de culture d'aliments destinés à la consommation humaine ou animale (p. ex. légumes, fruits, fines herbes).

MISES EN GARDE :

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Nocif si avalé, respiré ou absorbé par l'épiderme. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Peut causer une irritation de la peau ou des yeux. Contenant sous pression. Ne pas placer dans l'eau chaude, près des radiateurs, des fours ou autres sources de chaleur, ni conserver à des températures dépassant 50°C.

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES :

Toxique pour les organismes aquatiques. Toxique pour les oiseaux. Toxique pour les abeilles. Toxique pour les insectes utiles.

PREMIERS SOINS :

En cas de contact avec la peau or les vêtements, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. **En cas de contact avec les yeux**, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. **Si avalé**, appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne donner aucun liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. **En cas d'inhalation**, déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

2019-5241
2020-02-28

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :

Ce produit contient des distillats de pétrole. Le vomissement peut causer une pneumonie par aspiration. Traiter selon les symptômes. Administrer un traitement symptomatique.

ÉLIMINATION :

Lorsque le contenant est vide, appuyer sur le bouton pour éliminer toute pression. Ne pas réutiliser le contenant. Ne pas jeter au feu. Envelopper dans du papier journal et jeter avec les ordures ménagères.

Garantie inconditionnelle de Scotts^{MC}

Si vous n'êtes pas satisfait de ce produit pour une raison ou une autre, appelez notre Service à la clientèle au numéro indiqué ci-après pour obtenir un remboursement intégral avec preuve d'achat.

Renseignements sur les produits : 1-800-668-5669
Site Internet : www.ortho.ca

® utilisé en vertu de la licence accordée par Scotts Canada Ltée

^{MC} utilisé en vertu de la licence accordée par Scotts Canada Ltée

© 2016 Scotts Canada Ltée. Droits mondiaux réservés.

(Marketing Statements)

À BASE D'EAU - BIEN AGITER